

II. Commission de la Bibliothèque nationale suisse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport pour les années / Bibliothèque nationale suisse**

Band (Jahr): **73 (1986)**

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

le projet de loin le plus important du point de vue des bibliothèques suisses; d'autre part, la localisation et description «on-line» des publications étrangères acquises par les bibliothèques scientifiques de notre pays. La concrétisation de ce dernier projet est d'autant plus difficile qu'il y a lieu de tenir compte des besoins, intérêts et problèmes de nombreux partenaires et qu'il fait appel à une volonté de coopération illimitée de tous ceux qui sont intéressés à une amélioration de l'échange des informations scientifiques.

Une constatation vaut pour les trois projets informatiques: l'engagement de notre personnel dont dépend leur réalisation et leur succès représente un travail supplémentaire et charge pour quelques années les services à rendre quotidiennement aux lecteurs.

La construction du nouveau Musée des PTT, immédiatement derrière le bâtiment de la Bibliothèque nationale, a commencé. L'impressionnant trou creusé dans le sol rappelle douloureusement l'unique occasion – hélas! – manquée qui s'est présentée de résoudre le problème de place de la Bibliothèque nationale de la façon la plus judicieuse possible. Pour des raisons d'ordre politico-financier, il ne fut pas possible de se décider en 1980 à se rendre aux vœux pressants de la Bibliothèque nationale et de planifier et exécuter d'entente avec les PTT le gros œuvre prévu. Le quatrième sous-sol des Archives fédérales mis à la disposition de la Bibliothèque nationale est déjà occupé aux deux tiers. Comme cela était prévisible, le temps d'attente pour les ouvrages qui y sont entreposés a doublé, et même pour le bibliothécaire, le travail avec ces livres éloignés de son poste de travail est devenu pénible et long.

II. Commission de la Bibliothèque nationale suisse

Dans sa réunion annuelle du 1^{er} juillet 1986, la Commission s'est occupée du manque de personnel à la bibliothèque et de ses conséquences: arriérés de travaux à la section des catalogues et au Catalogue collectif, retards dans l'intercalation et la mise à disposition des livres, réduction des heures d'ouverture, lacunes dans les soins aux livres, suppression et limitation de certaines prestations pour les collections spéciales (affiches, gravures, recherches généalogiques). La Commission est unanimement d'avis qu'il y a lieu d'insister sur la disparité croissante entre les prestations exigées et les possibilités actuelles de la bibliothèque; si nécessaire, il conviendrait de solliciter un membre du Parlement à présenter un postulat en ce sens.

L'intervention d'une délégation de la Commission, composée de la présidente, du vice-président et du Directeur, auprès du chef du département, apporta néanmoins un modeste succès déjà mentionné: le maintien des heures d'ouvertures de la bibliothèque le samedi.